

Image not found or type unknown



## Vis cache compteur eau

Par **SarahB**, le **23/06/2021** à **11:00**

Bonjour nous avons signé le compromis de vente il y a un mois .

Hors nous venons d'apprendre par les propriétaires qu'un compteur d'eau verte du coup à notre nom valait pour le voisin et pour nous .

C'est à dire que nous payons la facture totale et que le voisin nous paye ce qu'il a consommé.

Nous ignorions cette information jusqu'à présent .

Quels sont nos recours ? Pouvons nous demander au vendeur qu'ils paient les frais de changement de compteur ?

je vous remercie